



07 DEC. 2015

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

Les Ministres

Paris, le 27 NOV. 2015

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité l'inscription de votre organisme sur la liste nationale des organismes susceptibles de percevoir la taxe d'apprentissage, c'est-à-dire des organismes qui agissent au plan national pour la promotion de la formation technologique et professionnelle initiale et des métiers (en application du 6° de l'article L.6241-10 du code du travail).

Après examen par les services de nos ministères respectifs, nous vous informons que votre demande a été acceptée et que cette décision se traduira par un arrêté interministériel, publié au Journal officiel de la République française, avant la fin de l'année. La reconnaissance de votre organisme sur la liste nationale dispense de toute autre demande à ce titre sur une liste préfectorale locale.

Cette décision vous permettra ainsi de renforcer votre action qui contribue à favoriser la qualification et l'insertion professionnelle des jeunes en les aidant à construire leurs projets d'avenir, démarche qui s'inscrit pleinement dans l'action du Gouvernement en faveur des jeunes.

Nous appelons votre attention sur le fait que cette inscription est annuelle et qu'un bilan des actions nationales pour la promotion de la formation technologique et professionnelle initiale et des métiers, financées dans le cadre de la partie barème de la taxe d'apprentissage, devra être remis à la direction générale de l'enseignement scolaire et à la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle avant la fin d'année 2016. A ce titre, un document à remplir vous sera fourni par les services des ministères compétents, afin de rendre compte des actions mises en place sur l'ensemble du territoire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Najat VALLAUD-BELKACEM


Myriam EL KHOMRI

Monsieur Martin HIRSCH
Président
Institut de l'engagement
14 boulevard de Douaumont
75017 Paris